

Briefing | Objectif 1

La mortalité due aux catastrophes

Aditya Bahadur
Catherine Simonet

Mars 2015

Cette note apporte des éléments d'information pertinents pour l'adoption de l'objectif (i), identifié dans le projet de Cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015, qui prévoit de réduire [substantiellement] la mortalité due aux catastrophes [d'un pourcentage donné] d'ici à 2030, et de sa variante (i alt. bis).

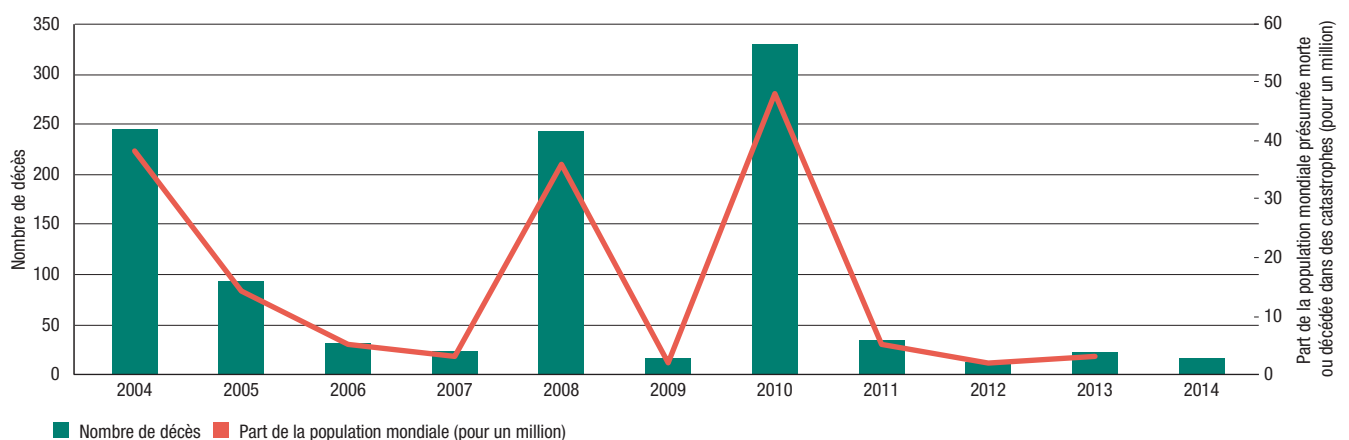
La mortalité due aux catastrophes

La mortalité due aux catastrophes s'entend généralement comme le nombre de décès confirmés ou présumés après la disparition d'une personne, du fait d'une catastrophe et suivant son impact. Souvent, le nombre de décès résultant d'une catastrophe permet d'évaluer indirectement la gravité de celle-ci. Il constitue ainsi un levier pour obtenir l'aide humanitaire et des ressources en situation d'urgence.¹

La plupart des victimes de catastrophes dans le monde périssent dans quelques très grandes catastrophes. Alors que seules 49 000 victimes ont été recensées de 2012 à 2014, plus d'un million de personnes ont perdu la vie à la suite d'une catastrophe naturelle entre 2004 et 2014. Sur cette même décennie, seules trois catastrophes — le tsunami de 2004 dans l'Océan indien, le cyclone Nargis de 2008 et le séisme de 2010 en Haïti — ont causé près de 60 % des décès (soit 580 000 victimes).²

Dans les trente dernières années, le nombre de décès imputables aux catastrophes a légèrement augmenté en termes absolus, mais diminué si on le rapporte à la population mondiale. Bien que la forte variabilité de cet indicateur d'une année sur l'autre, rende toute projection extrêmement difficile, le peu d'éléments disponibles suggère que le nombre de décès dus aux catastrophes pour un million de personnes pourrait continuer de décroître dans les quinze prochaines années.³

Nombre de décès et part de la population victime de catastrophes dans les dix dernières années⁴



Répartition du risque de mortalité

Le risque de mortalité induit par tous les aléas météorologiques continue de concerner principalement des pays présentant un produit intérieur brut (PIB) et une gouvernance faibles.⁵

- Les catastrophes tuent davantage de femmes que d'hommes. Cette différence, directement liée aux droits économiques et sociaux des femmes, résulte également des inégalités de genre et d'un traitement préférentiel lors des opérations de secours. Souvent, du fait des discriminations dont elles font l'objet, les femmes souffrent davantage des conséquences à long terme d'une catastrophe.⁶
- Le tremblement de terre de Kobe, en 1995, a tué 1,5 fois plus de femmes que d'hommes. De même, trois fois plus de femmes que d'hommes ont péri lors du tsunami de 2004 en Asie. L'âge et le niveau de revenus sont également intervenus comme facteurs contributifs.⁷
- Les enfants représentent une grande part des plus vulnérables aux catastrophes.⁸
- Les femmes, les enfants, les personnes âgées, les habitants des bidonvilles et les pauvres comptent souvent parmi les premières victimes des catastrophes. Ils peuvent présenter un taux de mortalité et un risque de morbidité plus élevés.⁹
- Entre 1980 et 2013, la majorité des décès dus aux catastrophes a eu pour origine les tremblements de terre et l'activité sismique (38 % des victimes), les sécheresses (24 %) et les tempêtes (19 %).¹⁰

Enregistrer et mesurer la mortalité due aux catastrophes

- Parmi les principales difficultés pour mesurer la mortalité due aux catastrophes:
 - Le fait qu'il n'existe ni définition partagée d'une catastrophe, ni méthodologie commune pour mesurer la mortalité dans le monde, constitue une barrière importante pour étudier l'impact des catastrophes. Il en résulte, selon les pays, un enregistrement inégal et variable de la mortalité dans les bases de données nationales et infranationales sur les catastrophes.
 - Mettre en perspective la gravité de l'aléa est essentiel pour bien évaluer les progrès dans la réduction de la mortalité due aux catastrophes. Cependant, on dispose de peu de données rigoureuses s'agissant de la gravité des différents aléas.

- Principales questions portant sur la mesure de la mortalité et la définition de points de référence:
 - Calculer des moyennes statistiques de la mortalité due aux catastrophes en ne prenant en compte les pertes subies que sur quelques décennies est périlleux, car un seul événement extrême peut fausser ces données. Les données sur l'impact d'une catastrophe passée contribuent à définir des facteurs de risque et renseignent sur les tendances des dernières décennies, mais leur capacité à prédire des scénarios futurs est limitée, notamment pour certains types de catastrophes.
 - Il importe donc d'utiliser d'autres méthodes, telle que la modélisation des catastrophes, qui peut contribuer à évaluer les risques de pertes. Ces modèles utilisent des données collectées lors de catastrophes antérieures pour estimer les conséquences de catastrophes futures, en analysant l'interaction des facteurs de mortalité, en construisant une base de données synthétique des aléas potentiels, puis en extrapolant ces derniers. Il faut par ailleurs continuer à affiner les modèles par des contributions multidisciplinaires, concernant notamment les milieux à faibles ressources ou les zones urbaines des pays en développement.
 - Les politiques de gestion des risques de catastrophe (GRC) ou de RRC, qui associent les données observées et les modèles prédictifs, peuvent améliorer le suivi et la prévention de la mortalité.

Conséquences sur les objectifs du Cadre de RRC pour l'après-2015

- Les éléments ci-dessus soulignent les difficultés liées au calcul de moyennes statistiques pour la mortalité due aux catastrophes. Or les objectifs '(i) alt.' et '(i) alt. bis' de l'actuel projet de cadre visent à évaluer les progrès accomplis en utilisant ces moyennes.
- Aucun des objectifs relatifs à la mortalité n'est sensible à l'intensité/la gravité des aléas, ce qui empêche de mesurer exactement les progrès réalisés.
- De plus, aucun des sept objectifs actuels ne traite de la répartition de la mortalité due aux catastrophes ni du fait que celles-ci tuent davantage de femmes que d'hommes.
- Malgré ces lacunes, il est encourageant de constater que le projet actuel mentionne à de nombreuses reprises l'intérêt de la modélisation du risque de catastrophe.

1. Mitchell, T., Jones, L., Lovell, E. et Comba, E. (2013) *Disaster Risk Management in Post-2015 Development Goals: Potential Targets and Indicators 2014*. Londres : ODI
2. <http://bbc.in/1zDVV8f>, <http://bbc.in/1wEgILY>, <http://bbc.in/1vTBKTb>, dernière consultation le 24 février 2015.
3. Les projections doivent être envisagées avec prudence, en raison de la forte volatilité du taux de mortalité due aux catastrophes.
4. Centre for Research on the Epidemiology of Disasters (CRED) Emergency Events Database (EM-DAT). Calculs de l'auteur.

5. Mitchell T., D. Guha-Sapir, J. Hall, E. Lovell, R. Muir-Wood, A. Norris, L. Scott et P. Wallemaq (2014) *Setting, Measuring and Monitoring Targets for Reducing Disaster Risk: Recommendations for Post-2015 International Policy Frameworks*. Londres : ODI.
6. Neumayer, E. et T. Plümpner (2007) 'The gendered nature of natural disasters: the impact of catastrophic events on the gender gap in life expectancy, 1981–2002' *Annals of the Association of American Geographers*, 97 (3).
7. IWPR Institute for Women's Policy Research (2010) 'Women, Disasters, and Hurricane Katrina'. Factsheet #D492, August. Washington, DC : IWPR.

8. UNISDR (2011) *Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction*. Genève, Suisse : United Nations International Strategy for Disaster Reduction.
9. Bourque L.B., J. M. Siegel, M. Kano, M.M. Wood (2007) 'Morbidity and Mortality Associated with Disasters' in *Handbook of Disaster Research*, New York : Springer. Tierney, K. J., M. K. Lindell, et R. W. Perry (2001). *Facing the Unexpected: Disaster Preparedness and Response in the United States*. Washington, D.C. : Joseph Henry Press.
10. Mitchell T., et al. (2014) *Setting, Measuring and Monitoring Targets for Reducing Disaster Risk: Recommendations for Post-2015 International Policy Frameworks*. Londres : ODI.

Thank you to all those who reviewed the briefing, particularly to Lead Pakistan for their detailed support. Readers are encouraged to reproduce material from these ODI Briefings for their own publications, as long as they are not being sold commercially.

As copyright holder, ODI requests due acknowledgement and a copy of the publication. For online use, we ask readers to link to the original resource on the ODI website. The views presented in this paper are those of the author(s) and do not necessarily represent the views of ODI.

© Overseas Development Institute 2015. This work is licensed under a Creative Commons AttributionNonCommercial Licence (CC BY-NC 3.0).

Overseas Development Institute
203 Blackfriars road
London SE1 8NJ
Tel: +44 (0)20 7922 0300